

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

**COMMUNE DE THIERS**

**DCM 2025 - 75**

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

**Travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville**

**Avenant n°1 – Lot n°1 : Maçonnerie**

**Avenant n°2 – Lot n°3 : Menuiseries intérieures**

**Avenant n°3 – Lot n°6 : Electricité**

Le Maire de la Commune de THIERS ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** la DCM 2024-86 autorisant la signature d'un marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°3 menuiseries intérieures avec l'entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-SUROLLE), le lot n°1 Maçonnerie avec l'entreprise THIERS MACONNERIE (63300 THIERS), le lot n°6 électricité avec l'entreprise SEGMA (63920 PESCHADOIRES) ;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'ajouter des travaux supplémentaires, qui sont les suivants :

- Lot n°1 – Maçonnerie, THIERS MACONNERIE (63300 THIERS) : Rattrapage de pieds de poteaux en façade, à la demande de la MOA, pour un montant de 2 940.00 euros Hors Taxes (HT) ;
- Lot n°3 – Menuiseries intérieures, GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-SUROLLE) : Plus-value pour stores et organigramme clés, à la demande de la MOA, pour un montant de 1 636.60 euros HT ;
- Lot n°6 – Electricité, SEGMA (63920 PESCHADOIRES) : Prise électrique pour une nouvelle fontaine à eau + ajout d'un détecteur de présence pour éclairage + F+P de 3 plaques d'adaptation pour fixation des luminaires suspendus sous flocage existant, demandés par la MOA, pour un montant de 1 169.16 euros HT.

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

Un avenant n°1 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°1 Maçonnerie avec l'entreprise THIERS MACONNERIE (63300 THIERS), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 2 940.00 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 37 808.00 euros HT ;

Un avenant n°2 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°3 Menuiseries intérieures avec l'entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 1 636.60 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 54 562.10 euros HT ;

Un avenant n°3 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°6 électricité avec l'entreprise SEGMA (63920 PESCHADOIRES), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 1 169.16 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 63 767.09 euros HT ;

**ARTICLE 2**

La présente décision

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans les deux mois à partir de sa date de publicité.

- sera transmis en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS le 30 Septembre 2025

Le Maire,

*P/O Le Maire,  
Hélène Boudon  
Maire Adjointe.*  
Stéphane RODIER



*H. Boudon*